

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 11 janvier 2023

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 11 janvier 2023

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 20 janvier 2023

POLITIQUE C02 Education et formation

**IEP Sciences Po Saint Germain en Laye - Lancement de plusieurs opérations de travaux :
réévaluation de la construction d'un centre de ressources, construction d'une maison des
étudiants, d'une maison de la recherche et requalification des espaces extérieurs (8,5M€ TTC)**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M Nicolas Dainville

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3221-1 et suivants,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2018-CD-5232.1 en date du 26 janvier 2018 relative à la modification du règlement budgétaire et financier,

Vu les délibérations du Conseil Départemental n° 2019-CD-2-5909.1 en date du 29 mars 2019 et n°2021-CD-2-6338.1 en date du 5 février 2021 relatives aux travaux de réhabilitation du bâtiment S en Learning Center à l'Institut d'Etudes Politiques à Saint Germain en Laye,

Vu la délibération du Conseil Départemental n° 2021-CD-9-6417.1 en date du 1er juillet 2021 portant délégation d'attributions du Conseil Départemental à la Commission permanente,

Considérant la volonté du Département d'accompagner le développement de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) sis à Saint Germain en Laye, qui traduit son investissement dans les domaines de l'enseignement supérieur,

Considérant la volonté du Département, propriétaire, de reprendre la gestion du site de l'IEP sis à Saint Germain en Laye à compter de l'été 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'augmenter la dépense prévisionnelle pour l'opération de réhabilitation du bâtiment S de l'Institut d'Etudes Politiques de Saint Germain en Laye de 7 275 000 € TTC à 11 500 000 € TTC et une individualisation complémentaire en conséquence de 4 225 000 € TTC de l'autorisation de programme de cette opération.

Approuve l'opération de réhabilitation des bâtiments E et F visant à aménager une maison de la recherche et une maison des étudiants, et de requalification des espaces extérieurs du site pour un montant de 4 275 000 M€ TTC.

Autorise Monsieur le Président du Conseil Départemental à lancer et conduire au nom du Département toutes études nécessaires à la bonne conduite de ces opérations.

Autorise Monsieur le Président du Conseil Départemental à lancer au nom du Département toute demande d'autorisation de construction ou d'aménagement et à signer les actes et tous les documents à intervenir concernant l'opération connexe pour le transfert des équipes de la direction des bâtiments sur le site de Trappes.

Dit que les crédits nécessaires seront imputés au chapitre 23 article 231311 du budget départemental.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

2023-CP-7863

Séance du vendredi 20 janvier 2023

**IEP Sciences Po Saint Germain en Laye - Lancement de plusieurs opérations de travaux :
réévaluation de la construction d'un centre de ressources, construction d'une maison des
étudiants, d'une maison de la recherche et requalification des espaces extérieurs (8,5M€ TTC)**

Délibération

Président de la séance : Monsieur Pierre Bédier

Secrétaire :

Votent POUR (37) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés : Bertrand Coquard, Cécile Dumoulin, Joséphine Kollmannsberger, Karl Olive, Jean-François Raynal.

Affichage le : 25 janvier 2023

Date de mise en ligne :

Transmission préfecture le : 24 janvier 2023

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20230120-lmc1137271-DE-1-1

Du : 24 janvier 2023

Délibération exécutoire le : 25 janvier 2023